

vision générale entreprise par le gouvernement canadien de sa politique en Amérique latine et compte tenu de considérations budgétaires et autres. Comme il est indiqué dans la question, cette proposition est distincte de celle de l'inscription du Canada à l'OEA. Le Canada est libre de s'inscrire à l'Organisation panaméricaine de la santé, qu'il fasse ou non partie de l'OEA.

[Français]

QUESTION RELATIVE AU NOMBRE D'EMPLOYÉS  
DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

Question n° 1058—M. Beaudoin:

Au 31 mars 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967, quel était le nombre des employés au service des sociétés de la Couronne?

Hon. Jean-Luc Pepin (Ministre de l'Industrie et du Commerce):

Nombre d'employés au service des sociétés de la Couronne  
au 31 mars, de 1960 à 1967.

Année	Corporations de mandataire	Corporations de propriétaires	Autres Sociétés	Total
1960	9,455	129,355	1,916	140,726
1961	9,300	123,309	2,000	134,609
1962	8,975	121,583	2,064	132,622
1963	8,579	119,057	2,183	129,819
1964	8,231	119,919	2,610	130,760
1965	8,368	122,496	2,833	133,697
1966	8,632	124,328	3,277	136,237
1967	8,934	129,440	5,918	144,292

Source: *Federal Government Employment*, numéros d'avril (Catalogue du B.F.S., n° 72-004)

[Traduction]

RICHMOND (QUÉ.)—LA PUBLICATION  
DES PÉRIODIQUES

Question n° 1067—M. Beaudoin:

1. Existe-t-il des journaux, soit des hebdomadaires, des périodiques ou des quotidiens qui reçoivent des octrois du gouvernement fédéral et qui sont imprimés dans la circonscription fédérale de Richmond et, dans l'affirmative, a) quels sont ces journaux, en spécifiant s'ils sont périodiques, hebdomadaires ou quotidiens, b) quel est le montant de l'octroi ou de la subvention versés par le gouvernement à chaque journal, et quel est son tirage annuel, c) quels sont les noms, numéros de téléphone et adresses de tous les directeurs de ces périodiques, hebdomadaires ou quotidiens?

2. Quels sont les critères retenus par le gouvernement pour verser des subventions aux journaux, qu'ils soient hebdomadaires, périodiques ou quotidiens?

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes):  
En ce qui concerne le ministère des Postes:

1. Non.

2. Le gouvernement a toujours autorisé des tarifs d'affranchissement spéciaux pour les journaux et les périodiques, afin de favoriser l'expansion et la croissance de l'industrie canadienne de la publication. Ces tarifs postaux, dans la mesure où ils ne couvrent pas les frais du traitement et de la distribution, sont l'équivalent de subventions accordées à ces publications.

RICHMOND (QUÉ.)—LE NOMBRE D'ANCIENS  
COMBATTANTS

Question n° 1072—M. Beaudoin:

1. Combien d'anciens combattants canadiens de la première ou de la seconde guerre mondiale sont âgés de 65 à 70 ans dans la circonscription fédérale de Richmond?

2. Combien de veuves d'anciens combattants sont âgées de 65 à 70 ans dans la circonscription fédérale de Richmond?

3. Combien y a-t-il d'anciens combattants dans la circonscription fédérale de Richmond?

4. Combien y a-t-il d'amputés de guerre dans la circonscription de Richmond?

5. Quels sont les critères retenus par le ministre des Affaires des anciens combattants pour verser des pensions aux amputés de guerre?

6. Quel est le total des pensions versées dans la circonscription fédérale de Richmond, combien d'anciens combattants y a-t-il dans le Québec, et quel est le total des pensions versées à ces derniers?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): 1, 2, 3 et 4. Les statistiques concernant le nombre des anciens combattants, des anciens combattants invalides et des veuves d'anciens combattants ne sont pas établies en fonction des circonscriptions fédérales.

5. Le ministère des Affaires des anciens combattants ne verse pas lui-même les pensions. Quant aux critères retenus par la Com-